



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Schemas directeurs

Question écrite n° 59511

Texte de la question

M Henri Bayard appelle l'attention de M le ministre de l'équipement, du logement et des transports sur le rapport remis récemment par le Conseil d'Etat intitulé « L'urbanisme : pour un droit efficace ». Il lui demande quelles sont les suites qui ont été données aux propositions contenues dans ce rapport en ce qui concerne les schemas directeurs et plus particulièrement pour ce qui est des directives territoriales d'aménagement.

Texte de la réponse

Reponse. - Les propositions contenues dans le rapport du Conseil d'Etat « L'urbanisme : pour un droit plus efficace », relatives aux schemas directeurs, et plus particulièrement aux directives territoriales d'aménagement, font actuellement l'objet d'un examen par les services du ministère de l'équipement. Les dysfonctionnements qui existent en la matière peuvent avoir pour origine une législation et une réglementation qu'il convient d'améliorer avec discernement en concertation avec les représentants des collectivités locales, les administrations et les professionnels concernés. A l'issue de cet examen, certaines des propositions contenues dans le rapport pourraient aboutir au dépôt d'un projet de loi.

Données clés

Auteur : [M. Bayard Henri](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59511

Rubrique : Urbanisme

Ministère interrogé : équipement, logement et transports

Ministère attributaire : équipement, logement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 juillet 1992, page 2992